

N°947

du 06
SEPTEMBRE
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6 Dans l'optique d'une diversification de ses investissements

Le mauricien Kalyan démarre la construction de son usine de transformation d'huile de palme au Togo

P4 6ème Club diplomatique de Lomé

Aide publique au développement: Les vérités de Khardiata Lo

** Les pays qui ne prendront pas leur propre développement en charge auront toujours à subir des agendas qui ne sont pas les leurs*



Mme Khardiata Lo Ndiaye, Représentante résidente du PNUD au Togo

P5

Football/ CAN 2017

Les Eperviers jubilent, les Ecureuils trinquent

P2

Musique

Kidayo de Peter solo en sortie ce 8 septembre en France

P4 Face au nombre croissant de demandes, et aux besoins d'emplois

Le fonctionnement de l'API-ZF ou le guichet unique des investissements de nouveau revu et simplifié

P3 Difficultés de financement des entreprises

Une responsabilité partagée des entrepreneurs, du système financier et de l'Etat

PA-LUNION

.com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Iridium Next, la nouvelle génération de satellites géolocaliseurs

Alors que l'entreprise était proche de la faillite en 1999, la constellation de satellites Iridium est toujours en service et continue de se développer. Les 66 satellites actuels seront progressivement remplacés par des "Iridium Next". Les deux premiers, sur un total de 81, ont été livrés et seront lancés avec huit autres à la mi-septembre.

Les deux premiers satellites de la constellation Iridium Next sont sortis de l'usine d'Orbital ATK, à Gilbert, en Arizona. Ils sont prêts à être "acheminés vers la base de lancement de Vandenberg, afin d'être pris en charge par Space X" nous explique Denis Allard, vice-président Iridium Next chez Thales Alenia Space.

"Après plus de six ans d'efforts, notre nouvelle génération de satellites est fin prête pour l'espace, a déclaré Matt Desch, CEO d'Iridium. Ce programme remplace la plus grande constellation de satellites dans l'espace, en offrant une technologie avant-gardiste et de nouvelles capacités, permettant à Iridium de répondre aux besoins de connectivité actuels et à venir".

Cent mille heures de travail d'ingénieur

Iridium Next est une constellation basée sur 66 satellites opérationnels en orbite basse (780 kilomètres) répartis en 6 plans orbitaux de 11 satellites chacun, complétée par 6 satellites de recharge en orbite et par 9 satellites additionnels au sol. "C'est donc un total de 81 satellites que nous devons livrer à Iridium". En tant que maître d'œuvre du programme, Thales Alenia Space est en "charge de l'ingénierie, de l'intégration et de la validation de l'ensemble du système et de la fourniture des 81 satellites".

Thales Alenia Space, qui a "fourni la charge utile des satellites Globalstar 1 et réalisé les satellites des constellations C3B et Globalstar 2", a conçu les satellites Iridium Next à partir de la même famille de plateforme en prenant en compte les expériences acquises en vol. Les satellites Iridium Next auront une masse au lancement de 830 kg pour une masse sèche de 660 kg. Chaque satellite est "composé de plus de 5.000 éléments différents assemblés ensemble, ce qui équivaut à une centaine de milliers d'heures de travail pour des centaines d'ingénieurs". L'assemblage, l'intégration et les tests des satellites sont réalisés par Thales Alenia Space et son sous-traitant, Orbital ATK, dans les locaux d'Orbital ATK en Arizona.

SpaceX va lancer tous les satellites Iridium Next

Ces nouveaux satellites Iridium Next viendront remplacer la constellation existante. Ils garantiront la continuité du service fourni par la première constellation, à savoir principalement de la téléphonie et de la localisation (notamment pour les conteneurs et les bateaux). Les satellites Iridium Next apporteront de "nouveaux services pour des applications large bande avec des débits pouvant aller à terme jusqu'à 1,4 gigabit par seconde". Ils embarqueront aussi une charge utile additionnelle ADS-B qui assurera un service de localisation d'avion et permettra de suivre le trafic aérien autour de la planète en temps réel.

Initialement, il était prévu que les deux premiers satellites Iridium Next soient lancés par le lanceur russo-ukrainien Dnepr et tous les autres satellites par le Falcon 9 de SpaceX. Mais l'indisponibilité de Dnepr a contraint Iridium à modifier ses plans de déploiement. Le premier lancement de 10 satellites est maintenant prévu par SpaceX le 12 septembre depuis la base de Vandenberg en Californie avec "un objectif d'avoir tous les satellites en orbite avant la fin 2017 avec un déploiement complet de la constellation début 2018".

Le souterrain de la fin du monde est ouvert

Sumommé par les uns le souterrain de la fin du monde et coffre-fort de l'Apocalypse par les autres, cet endroit, qui sera un des mieux protégés de la planète, devra préserver plus de 4,5 millions d'espèces de plantes de la disparition dans l'éventualité d'une catastrophe majeure.

21 caisses, renfermant 7.000 échantillons de graines en provenance de 36 pays africains ont déjà été reçues dans l'antichambre de cette étonnante installation, située dans l'archipel du Spitzberg (Norvège). L'abri lui-même, creusé à 120 mètres à l'intérieur d'une montagne, évoque irrésistiblement un abri antiatomique... ce qu'il est en réalité. Le Svalbard Global Seed Vault - c'est son véritable nom, Svalbard étant le nom norvégien de l'archipel du Spitzberg - a officiellement été inauguré le 26 février 2008.

«La banque génétique de l'Institut International d'Agriculture Tropicale du Nigeria comporte actuellement la plus grande collection du monde de légumineuses, avec plus de 15.000 variétés uniques de 88 pays du monde», détaille son directeur, Dominique Dumet, qui a rassemblé cette première collection. Il précise qu'à terme, les nouvelles installations devraient accueillir environ 4,5 millions d'échantillons de graines conservées sous une température de -18° C.

La collecte et la maintenance des graines sur le site ont été confiées à une organisation internationale, Global Crop Diversity Trust, tandis que le gouvernement norvégien intervient à hauteur de 9 millions de dollars dans les coûts de construction du souterrain.

Une autre partie est sponsorisée par la fondation Bill Gates (30 millions de dollars) avec la société Monsanto, la Fondation Rockefeller ainsi que la fondation Syngenta.

Musique

Kidayo de Peter solo en sortie ce 8 septembre en France

Le Togolais Peter Solo sortira dans les bacs cette semaine en France avec Kidayo. Avec son groove au cordeau et ses paroles rigolotes, le tube Pas contente, sorti en 2014, a propulsé les Lyonnais de Vaudou Game sur les scènes hexagonales et étrangères. Ce succès mérité menaçait pourtant d'enfermer le groupe et son leader, Peter Solo, dans une fièvre éphémère. C'était sans compter sur les pouvoirs du féticheur funk au torse nu et au masque comé. De fait, ce second album s'avère plus acéré, plus acidulé encore que le précédent, avec des rythmiques dignes des JB's des frères Collins, des sorcelleries de highlife togolais et des orgues échappés du San Francisco hippie, à moins que ce ne soit d'un orchestre de Lamé ou Cotonou. Pas de doute, Vaudou Game, c'est du sérieux. Sortie le 8 septembre.

Neuf autres albums gorgés d'énergie et de luxuriance, des 70s à aujourd'hui, de l'orgie au n'goni, de Nairobi à Brooklyn. L'Afrique est bien partie pour la rentrée en France. Voici quelques-uns :

Alsarah & the Nubatones, Manara

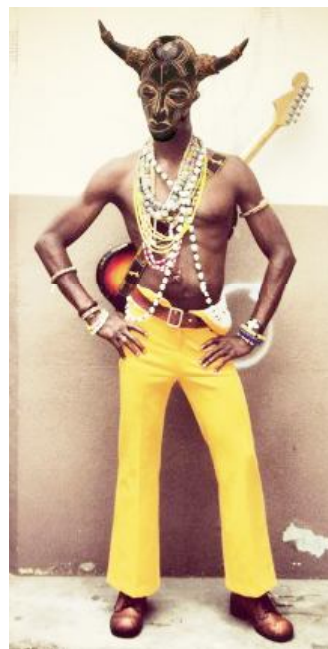
On avait beau la savoir talentueuse et deviner l'étendue de son potentiel, la mue opérée par Alsarah entre Silt et ce nouvel album n'en demeure pas moins impressionnante. Sans se soucier du titre de "reine de la pop nubienne" dont on l'a affublée, la chanteuse soudanaise établie à Brooklyn a choisi

d'étoffer son répertoire de sonorités nouvelles, attentive toutefois à ne pas en trahir le charme. Il en résulte un disque tout de noblesse, à la fois pop et ancré dans un imaginaire immémorial, pointant un enjeu crucial de notre temps (la nécessité de trouver des repères culturels stables pour résister aux nomadismes imposés par la mondialisation) à travers une musique de nerfs et de lumière. Sortie le 30 septembre, à retrouver en concert le 11 octobre, au Flow.

Vieux Kanté, The Young Man's Harp

Reconnu de son vivant comme le plus grand joueur de kamélé n'goni, Vieux Kanté a tellement révolutionné cet instrument et sa pratique que son aura est devenue légendaire. Génie aveugle, il ne cessait d'ajouter de nouvelles cordes à son luth-harpe afin d'étendre sa musicalité à tous les domaines et de réaliser de stupéfiantes déferlantes d'harmoniques et glissand. Disparu prématurément en 2005 - il n'avait que 31 ans -, Vieux n'avait pas encore conquis la scène internationale, juste le temps d'enregistrer quelques titres en compagnie de disciples et amis comme Abou Diarra. Réédité, ce trésor inestimable nous parvient enfin sous le titre The Young Man's Harp. Il a sa place parmi les plus beaux enregistrements de musique malienne. Sortie le 30 septembre.

Noura Mint Seymali, Arbina Du Sahara vient régulièrement à nous des blues lancinants,



des rocks minéraux et des mélodies suspendues comme de persistants mirages. Avec Noura Mint Seymali, ces échos acquièrent un impact aussi brutal que séduisant, comme si la chanteuse mauritanienne, aussi prompt à swinguer qu'une vocaliste de jazz chevronnée, gardait toujours de ses incroyables méliques en réserve afin de nous tenir suspendus à ses lèvres. Sinon par le son, plus métallique,

ce deuxième album, à paraître le 16 septembre, ne diffère pas vraiment du précédent. On retrouve cette voix portée à l'incandescence, avec la guitare kaléidoscopique de Jeiche Ould Chighaly pour s'insinuer autour d'elle. Tant mieux, on ne demandait rien d'autre. A retrouver en concert le 4 décembre, au Quai Branly.

Adama Dramé, Dakan

Dakan signifie "le destin", un titre qui va de soi pour un disque célébrant les 50 ans de carrière d'un djembé da burkinabé de génie dont la vie entière a été vouée à la musique. Ce jubilé, Adama Dramé l'a souhaité festif et accueillant. En plus de démontrer la valeur du maître (les neuf minutes de son solo de djembé ne laissent aucun doute à ce sujet), il témoigne de la vitalité toujours débordante des traditions d'Afrique de l'Ouest. La joie percussive qui sous-tend chaque morceau ne prend ainsi que rarement le pas sur le dialogue avec les polyphonies chantées et les autres instruments. Plus qu'une simple réunion d'amis à l'occasion d'un anniversaire, ce disque doit ainsi être reçu comme une œuvre complète, un condensé d'énergie mandingue.

Littérature

En Turquie, les auteurs occidentaux interdits de représentation

Sous prétexte de "renforcer l'intégrité et l'unité du pays", le gouvernement turc interdit la mise en scène des œuvres d'écrivains comme Shakespeare, Tchekhov et Dario Fo.

Le gouvernement turc avait déjà ordonné la fermeture de 29 maisons d'édition et les arrestations d'intellectuels, dont Asli Erdogan, auteure critique envers le régime de son pays. Désormais, c'est au théâtre que s'étend la censure : les compagnies de théâtre du pays ne pourront plus mettre en scène des œuvres écrites par des auteurs occidentaux. Ainsi, des représentations prévues comme celles de Shakespeare, d'Anton Tchekhov ou encore du prix Nobel italien Dario Fo, seront décommandées.

Nejat Birecik, vice-président des

théâtres du pays, affirme dans un communiqué vouloir en cela promouvoir la culture turque : "Comme toutes les personnes qui aiment leur pays, nous allons ouvrir nos salles uniquement aux œuvres nationales, afin de conserver et renforcer l'intégrité et l'unité du pays, ainsi que le sentiment national".

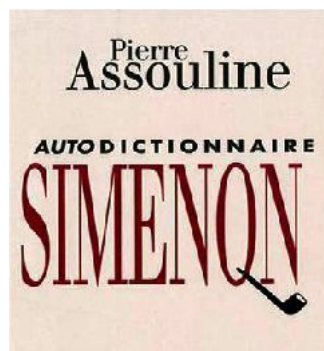
Un argument laissant sceptique Sergio Escobar, directeur du Piccolo Teatro de Milan, dont les propos ont été relevés le 3 septembre par La Repubblica : "La finalité de cette action ne vise pas le théâtre, mais à empêcher la création d'une identité culturelle européenne partagée, et vaste." Et de solliciter l'Union des théâtres d'Europe, afin qu'elle prenne position pour la défense de la liberté d'expression.

Vient de paraître

L'Autodictionnaire Simenon par Pierre Assouline

De A à Z, près de 1 000 citations de Simenon réunies dans ce dictionnaire inattendu par Pierre Assouline. La plus belle des clés pour pénétrer dans un univers énigmatique. Le dictionnaire apparaît dans le cadre du 20e anniversaire de la mort de Simenon.

Georges Simenon est mort le 4 septembre 1989 à 3h30. Vingt ans après la dispersion de ses cendres, l'énigme de son œuvre, l'une des plus et des plus commentées, demeure intacte. Jamais avare d'interviews, il passa pour l'un des écrivains les plus transparents en raison de sa disponibilité même. Et si ce flot de paroles avait fait écran ? En y



cherchant les pépites pour les extraire du magma, et en les confrontant à d'autres, trouvées dans ses lettres ou dans des textes méconnus, Pierre Assouline livre les clés pour découvrir, pour comprendre, pour pénétrer l'univers de Simenon.

Brève

Madagascar : Dictionnaire des personnalités historiques

Destiné à toutes et à tous, ce manuel, après une fresque historique reprenant les principaux événements et acteurs de la vie de Madagascar, présente une courte biographie de trois cents personnalités ayant joué un grand rôle dans la vie politique, religieuse, culturelle, militaire et sociale, de la Grande Ile. Malgaches,

portugais, français, anglais, norvégiens, marins, gouvernants, hommes d'église, artistes, militaires, aventuriers, ils ont vécu entre le XVème et le XXème siècle. Paru à Madagascar sous le titre "Iza Moa ?", chacun pourra se faire une idée précise de ce qui a fait l'Histoire et la particularité de cette région du monde.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Witi - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme

BOGLA Guillaume.

Difficultés de financement des entreprises

Une responsabilité partagée des entrepreneurs, du système financier et de l'Etat

Late Pater

C'est ce qui a rappelé aux participants du symposium tenu le 25 août dernier par **Nicolas Kazadi, Conseiller Principal, PNUD. Pour les banques, il y a de l'argent à prêter et peu de projets ; mais elles doivent aussi changer leur approche dans la relation client.**

Ce sentiment largement partagé par les banquiers tient au fait que les projets qui leur parviennent sont souvent inachevés et traduisent un déficit de professionnalisme chez les promoteurs, sans oublier la qualité douteuse de l'information fournie. Les banques redoutent tout particulièrement les projets qui ne sont pas soutenus par l'existence de fonds propres suffisants pour traduire l'engagement du promoteur à risquer ses fonds propres à côté de ceux qu'il désire emprunter. L'exigence de fonds propres suffisants renforce également la capacité des promoteurs à faire face à d'éventuels imprévus, sans dépendre excessivement des emprunts. Les banques sont plutôt réservées lorsqu'il s'agit de rechercher activement des projets porteurs. Elles ne sont pas préparées pour le faire et elles redoutent qu'une trop grande proximité avec leur clientèle les expose à une forme de laxisme dans l'analyse des dossiers de crédit. Il faut cependant considérer que les banques doivent être plus proactives et davantage interagir avec leur marché...

Le financement n'est pas seulement une question de ressources ; les politiques publiques doivent créer des environnements favorables. Les principaux défis au développement du financement des entreprises en Afrique, et au Togo en particulier, tiennent aux éléments bien connus ci-après : (i) les faibles capacités techniques et professionnelles des promoteurs à présenter des projets attractifs ; (ii) la difficulté à réunir des fonds propres à un niveau adéquat ; (iii) l'absence de ressources longues adaptées aux projets d'investissement ; (iv) la difficulté à fournir des garanties acceptables par les banques ; (v) la mauvaise qualité de l'information économique et, notamment, celle sur le crédit ; (vi) des systèmes judiciaires minés par la corruption et l'inefficacité. L'ensemble de ces défis relève du cadre institutionnel et donc de l'efficacité des politiques publiques chargées de le transformer à bon escient. Si l'impulsion des changements recherchés doit venir de l'autorité monétaire et du gouvernement, elle est nécessairement complétée et renforcée par les acteurs du secteur privé, dans le cadre d'un dialogue permanent... Le secteur privé et l'Etat doivent davantage travailler ensemble sur une série de questions visant à promouvoir les conditions d'un développement sain du secteur privé. Il s'agit notamment : des normes comptables, y com-

pris la promotion du recours à des cabinets indépendants ; la production d'une information économique fiable et pertinente, notamment sur les marchés, les filières et les secteurs, la production d'une information transparente sur les incidents de paiement et la situation du crédit. Les associations professionnelles et les chambres de commerce et de métier sont encore sous-exploitées à cet égard.

La problématique de l'insuffisance de fonds propres pour les promoteurs tient en partie à la faible culture de l'actionariat en Afrique subsaharienne. Les promoteurs rechignent à voir entrer de nouveaux actionnaires dans le capital des sociétés qu'ils ont créées. L'obligation de rendre compte de sa gestion à des tiers et de partager les profits, est souvent assimilée à un début de perte de contrôle de l'entreprise. La réponse la plus efficace à la problématique des fonds propres se situe pourtant dans le capital investissement, un facteur de structuration et de professionnalisation des entrepreneurs africains. Il les conduit inéluctablement à passer de l'informel au formel, car les normes et pratiques des fonds les y obligent. Ce-



Nicolas Kazadi, Conseiller Principal, PNUD

pendant, les fonds d'investissement se butent au même problème que les banques : trouver, dans des environnements complexes, des projets prometteurs et des promoteurs qui rassurent. Hormis le développement du capital investissement, la mobilisation de ressources longues en Afrique dépendra de la capacité des économies du continent à promouvoir l'existence d'investisseurs institutionnels solides. Le secteur de l'assurance a sa part. La mobilisation de ressources longues dépend également de la mobilisation de l'épargne ban-

caire. Le projet de création d'une caisse de dépôts au Togo devrait y contribuer, à travers divers produits d'épargne (plans épargne logement, livrets d'épargne, etc.) créés et gérés en synergie avec les banques et les sociétés d'assurance... Le crédit-bail, qui consiste en des contrats de location longue durée d'équipements avec option d'achat, en lieu et place d'une acquisition qui implique une immobilisation du capital par l'entreprise, est encore méconnu et sous-utilisé en Afrique. Il s'agit d'un moyen commode pour permettre

aux entreprises de contourner les difficultés d'accès à l'emprunt classique pour se doter des équipements. Assez développé au Maghreb, le crédit-bail tarde à se répandre en Afrique subsaharienne du fait de l'étroitesse des marchés et, dans certains pays hors OHADA, de l'absence d'un cadre juridique et fiscal approprié. Au Togo, moins de 1% des entreprises ont recouru au crédit-bail, selon la dernière enquête de conjoncture.

La question des garanties à fournir est omniprésente lorsqu'il s'agit des dossiers de prêts. Au Togo, 82% des prêts bancaires sont fait contre exigence de garanties en 2014. Dans une économie où les entrepreneurs sont dotés de capacités prouvées, les organismes de financement sont moins regardant sur les garanties pécuniaires, au profit de la qualité des projets. C'est la raison pour laquelle la priorité doit être accordée au renforcement des capacités des acteurs. Les garanties classiques qui offrent les titres immobiliers ou fonciers sont souvent inadéquates en Afrique du fait du manque de fiabilité des systèmes cadastraux, et des difficultés que rencontrent les ban-

ques au moment de réaliser ces garanties, dans un contexte d'absence de sécurité juridique des contrats et de conflits fonciers très fréquents. Les difficultés rencontrées en matière foncière font partie des griefs récurrents des entreprises togolaises...

L'assistance technique au service du secteur privé : une voie innovante et incontournable. La problématique du développement est avant tout une question de renforcement des capacités dans tous les domaines. Le secteur privé africain n'y échappe pas. Pourtant, on assiste ces dernières années à une baisse de l'attention réservée à la question de l'assistance technique en faveur du secteur privé, alors que son bien-fondé est très largement reconnu. Parfois, l'utilisation de fonds publics en faveur des entreprises privées pose un problème moral. Il est important de dépasser cette vision réductrice et encourager tant les institutions financières publiques que les fonds privés à faire davantage en dons et assistances diverses, pour aider à l'édification d'un vibrant secteur privé en Afrique.

Par le projet Agri Porte-Monnaie Électronique

Les petits exploitants togolais insérés dans le monde de la finance numérique

Fort de ses résultats obtenus au Liberia, la Banque africaine de développement apporte son soutien à un autre projet de financement numérique dans la continuité de son programme de transformation du secteur agricole. AgriPME (Agri Porte-Monnaie Électronique) est un projet commun au ministère de l'Agriculture et au ministère de l'Économie numérique du Togo, visant à subventionner les agriculteurs par l'entremise de services de paiements mobiles (mobile money) déployés par les opérateurs de téléphonie mobile MOOV et TOGOCEL. À ce jour, 76.522 petits exploitants sur 150.000 ont été identifiés et enregistrés, leur permettant ainsi d'acheter des intrants agricoles grâce à une subvention s'élevant à 1,3 million de dollars des États-Unis. L'objectif premier du gouvernement est d'établir une solide base de données répertoriant les petites exploitations agricoles, de numériser les données relatives aux acquisitions d'intrants et d'offrir la possibilité de sélectionner les fournisseurs d'intrants pour la distribution d'engrais. Ce mécanisme novateur de distribution d'intrants repose sur le fait que le Togo figure parmi les pays utilisant le moins d'engrais au monde. Avant la réforme en cours du secteur agricole, environ 6 kilogrammes d'engrais par acre étaient utilisés au Togo contre les 50 kilogrammes recommandés pour une bonne performance agricole. Les éléments clés du projet reposent sur l'enregistrement des



agriculteurs, l'ouverture des services de portefeuilles numériques, le renforcement des capacités et la sensibilisation, un support technique et la mise en place d'un système d'information agricole.

Quelque trois millions d'agriculteurs sont visés par le projet du gouvernement, soit 70% de la population du Togo. Il est important de constater l'implication et la synchronisation des opérateurs de téléphonie mobile togolais qui, dans le cadre de leur responsabilité sociale d'entreprise, ont contribué aux frais de 107.000 cartes SIM, préfinancé une campagne de communication et mis en place des centres d'appel de service clientèle. Dans un deuxième temps et dans l'objectif d'obtenir des résultats plus rapidement, le gouvernement togolais examinera les possibilités offertes par des technologies de pointe telles que la modélisation géospatiale et l'identification biométrique.

L'impact sur le long terme de cette innovation dans le domaine du paiement numérique réside dans l'op-

portunité pour plus de la moitié de la population d'être reconnue par le système financier, de pouvoir bénéficier de services financiers sup-

plémentaires et d'améliorer ses conditions de vie. L'enregistrement électronique des petits exploitants agricoles togolais est encourageant puisqu'il démontre le rôle et le potentiel du secteur privé à catalyser la production agricole en stimulant le pouvoir numérique d'une partie de la population traditionnellement exclue, la rendant ainsi plus attractive auprès des institutions financières.

En somme, et pour faire simple, chaque agriculteur abonné à l'un des deux réseaux – des cartes SIM ont été fournies – peut utiliser son téléphone comme un porte-

monnaie électronique ; les sommes sont directement créditées. Ce dispositif offre de nombreux avantages. La démonétisation du paiement de la subvention rend les transferts plus sûrs, plus simples et plus transparents. Grâce à l'identification individuelle des agriculteurs vulnérables et à la numérisation du versement, la traçabilité devient totale, faisant de la subvention une dépense plus ciblée, et donc plus efficace. Ce projet est financé à hauteur de 1,2 milliards par la Banque Africaine de Développement.

Au centre des débats du premier IT Forum jeudi à Lomé

Les apports et les impacts du numérique pour l'émergence du Togo

Les acteurs du monde numérique se donnent rendez-vous le jeudi 8 septembre à l'hôtel Sarakawa à Lomé dans le cadre du premier IT Forum numérique du Togo. L'événement est parrainé par le ministère des Postes et de l'économie numérique, au cours duquel la ministre Cina Lawson va prononcer le discours d'ouverture sur les apports et les impacts du numérique pour l'émergence du Togo.

L'IT Forum fait partie d'une série de rencontres régionales qui se tiennent, chaque année, dans plusieurs grandes capitales africaines et à Paris. Initié par CIOMag, un

magazine panafricain spécialisé dans le numérique, ce forum vise à promouvoir l'usage des TIC comme vecteur de transformation et de modernisation dans les entreprises et les administrations.

Cette année, les thèmes du forum s'articuleront autour de l'administration électronique au Togo et la transformation numérique. L'un des objectifs de ce forum est notamment de constituer une association nationale des directeurs des systèmes d'information et responsables informatique afin de servir de cadre de concertation et de dialogue en vue de participer aux réflexions stratégiques pour le dé-

veloppement du numérique dans les pays d'Afrique et plus particulièrement au Togo.

De nombreuses personnalités sont attendues pour discuter et débattre sur ces thématiques.

Axé sur le thème : « **Le Togo face aux défis de l'administration électronique et de la transformation numérique** », la rencontre devrait permettre de passer en revue plusieurs défis de l'heure du secteur du numérique. Des orateurs nationaux et internationaux sont attendus à ce forum. A en croire la ministre Cina Lawson, « ce forum vise à promouvoir

(suite à la page 4)

6ème Club diplomatique de Lomé

Aide publique au développement : Les vérités de Khardiata Lo

* Les pays qui ne prendront pas leur propre développement en charge auront toujours à subir des agendas qui ne sont pas les leurs

Jean Afolabi

«L'aide publique au développement (APD) est souvent perçue comme peu efficace, ses justifications parfois douteuses et elle rime pour certains avec gaspillage de l'argent du contribuable», telle a été la déclaration d'entrée de Mme Khardiata Lo Ndiaye, la Représentante résidente et Coordonnatrice du Système des Nations unies au Togo, invitée vendredi à animer la 6^{ème} rencontre du Club diplomatique de Lomé (CDL). En rappel, le Club diplomatique de Lomé est un cercle de réflexion créé à l'initiative du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine. Sa 6^{ème} édition portait sur le thème : «Aide ou partenariat au 21^{ème} siècle, entre idées reçues et nouveaux paradigmes».

D'après la diplomate onusienne, cette critique interpelle d'autant plus qu'elle émane cette fois-ci d'intellectuels africains. L'écho le plus médiatique est venu de la Zambienne Dambisa Moyo, brillante économiste qui fait ses preuves dans le système financier international, et qui, à travers son best-seller «L'Aide fatale : les ravages de l'aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique (2009)», se demande pourquoi la majorité des pays subsahariens se débattent-ils dans un cycle sans fin de maladies, de pauvreté et de dépendance, malgré le fait qu'ils ont reçu plus de 300 milliards de dollars depuis 1970. Selon elle, l'Afrique aurait bénéficié de plus de mille milliards de dollars d'aide depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Entre 1970 et 1998, quand le flux d'aide était à son summum, le taux de pauvreté en Afrique s'est accru de façon stupéfiante, passant de 11% à 66%. Sa réponse est sans appel : «Les Africains sont pauvres précisément à cause de cette assistance dont les montants n'ont cessé d'être contestés même chez les pays donateurs». La patronne de l'ONU au Togo souligne néanmoins que l'idée de base de l'APD, développée au milieu des années 1960, était aussi que le processus de croissance des pays les moins avancés était freiné par une épargne domestique et des réserves en devises trop faibles (double déficit). Il était alors apparu comme évident qu'une aide financière (comblant ces déficits) de la part des pays industrialisés ayant eux, réalisé leur décollage économique, permettrait de favoriser celui de ceux en voie de développement.

Pendant toute la période de l'imédiat après guerre jusqu'aux



Mme Khardiata Lo Ndiaye, Patronne du PNUD au Togo

années 60, l'aide se positionne comme instrument privilégié pour la reconstruction économique et le développement. Elle évolue pour devenir une «obligation morale» du Nord envers le Sud. Mais cette vision politique et quantitative de l'APD a atteint ses limites quelques décennies plus tard. L'APD devient dans les années 80 et 90 le vecteur de la restauration des grands équilibres macro-économiques. En 2000, le Sommet du millénaire réoriente clairement l'aide vers la réduction de la pauvreté et l'inscrit dans un contrat universel à travers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Ce qui a changé, selon la patronne du PNUD, c'est qu'on est passé d'une relation bailleur-receveur à une relation de partenariat (ODD). De même, le poids des transferts de la diaspora est de plus en plus important. Les envois de fonds vers l'Afrique sont estimés autour de 37 milliards de dollars en 2010 et ont dépassé l'APD depuis. Les acteurs du privé : firmes multinationales, grandes fondations privées, sont en train de supplanter au nord comme au sud les acteurs publics dans le leadership de la marche du monde ; une conscience civile affirmée au Nord et émergente au Sud, portée par le développement des médias alternatifs (réseaux sociaux, etc.) conduit à une exigence de redevabilité à laquelle il sera de plus en plus difficile de se soustraire. Le poids d'une jeunesse nombreuse, de plus en plus connectée au monde, particulièrement en Afrique, constitue un formidable accélérateur du changement.

Ce qui n'a pas changé, poursuit-elle, les gouvernements des pays donateurs sont encore aujourd'hui ouvertement au service de leur secteur privé et l'APD tend à jouer désormais le rôle de tête de pont du grand capital. Cela ne poserait pas trop de problèmes si de tels calculs demeuraient encadrés par des objectifs supérieurs de préservation de la paix

C'est malheureusement le contraire, les expériences de pays comme la Sierra Leone, le Libéria et plus récemment la République démocratique de Congo ou la Libye montrent que les intérêts économiques du grand capital sont parvenus à supplanter le politique.

Toutefois, prévient Mme Lo Ndiaye, face à la baisse constante de l'APD, «les pays qui ne prendront pas leur propre développement en charge auront toujours à subir des agendas qui ne sont pas les leurs».

Le chemin parcouru par l'histoire de l'aide et ses résultats montre qu'à un moment donné de l'histoire ou à un autre, tout le monde, donateurs comme bénéficiaires, a pu se tromper de chemin ou de méthode, conclut Mme Khardiata Lo Ndiaye, estimant que : «Il n'y a pas de vérité première ; il n'y a que des erreurs premières. Tout vérité est une erreur corrigée», citant Bachelard.

Le Comité de politique monétaire de la BCEAO affirme

La croissance attendue à 7,1% en 2016 dans l'Uemoa

L'évolution de l'activité économique s'est maintenue à un rythme soutenu. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Union, en glissement annuel, s'est situé à 7,2% contre 7,5% le trimestre précédent. La croissance économique de l'Union pour l'année 2016 est attendue à 7,1%, après 7,0% en 2015. Tels ont été le constat et les prévisions du Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), réuni le jeudi 1^{er} septembre à Dakar en sa troisième session ordinaire de l'année. Le Comité a noté que l'exécution des budgets des Etats membres de l'UEMOA, au cours des six premiers mois de l'année 2016, s'est soldée par un déficit global, base engagements, dans compris, de 678,1 milliards soit 2,3% du PIB, contre 879,8 milliards ou 3,4% du PIB, un an plus tôt.

Cette atténuation du déficit budgétaire résulte, d'après un communiqué de presse, d'un accroissement des

Face au nombre croissant de demandes, et aux besoins d'emplois Le fonctionnement de l'API-ZF ou le guichet unique des investissements de nouveau revu et simplifié

Adopté en conseil des ministres en janvier 2011, soumis aux élus pour examen et adoption, puis retiré du parlement en décembre de la même année – alors en pleine étude – pour être réadapté aux évolutions sur le terrain, le code togolais des investissements était finalement entré en application à la suite du décret N° 2013-092/FR portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de la promotion des investissements et de la Zone franche (API-ZF). Mais, en seulement trois années de fonctionnement, il est apparu nécessaire de simplifier sa composition et le fonctionnement de son conseil de surveillance, de son conseil d'administration et du comité permanent des agréments. Faison invoquée par l'Autorité : lui assurer un fonctionnement efficace et fluide, au vu d'un nombre significatif et croissant de demandes d'agréments d'investissements actuellement pendantes au ministère des Finances et à la Société d'administration de la Zone franche.

Un nouveau décret pris en conseil des ministres le 24 août dernier a ainsi réduit le nombre des membres du conseil de surveillance de 8 à 7, et celui des membres du conseil d'administration de moitié, passant de 10 à 5. Les membres de ces organes sont choisis uniquement sur la base de critères d'intégrité morale, de qualification et d'expériences professionnelles avérées. Ils sont nommés par décret en conseil des ministres. La durée de leur mandat est de 2 ans, renouvelable une fois, au lieu de 4 ans. Un Comité permanent des agréments (CPA) est à présent composé de 5 membres au lieu de 3. Il peut dorénavant statuer en pré-

sence de 3 de ses membres. La présidence de séance du CPA est assurée par le membre le plus ancien en âge qui a voix prépondérante en cas de partage de voix. Lors de son embauche, le directeur général doit déclarer au conseil de surveillance et au conseil d'administration toutes ses activités professionnelles ou associatives. Le conseil de surveillance statue sur leur compatibilité avec la fonction de directeur général en prenant notamment en compte le critère de disponibilité et le risque de conflit d'intérêt. Le conseil d'administration conduit avec le directeur général de l'API-ZF un contrat à durée indéterminée.

Officiellement, le gouvernement estime que l'opérationnalisation de l'API-ZF permettra de booster les investissements nationaux et internationaux dans tous les secteurs d'activités ce qui permettra la création d'emplois et de richesses pour les populations. L'API-ZF est l'organe habilité à exercer des missions de service public liées à la promotion des investissements au Togo et à l'étranger. Elle est chargée de l'administration du Code des investissements et du statut de la zone franche industrielle ainsi que les régimes économiques spéciaux et les grands travaux spécifiques qui lui sont expressément confiés.

L'API-ZF est chargée d'instruire les demandes d'agrément des entreprises sollicitant leur admission au statut. Il lui est confié l'administration du statut de la zone franche industrielle et de tout autre régime économique spécial. A ce titre, cette agence exerce les fonctions dévolues à la Société d'administration de la zone franche (SAZOF).

Dans ce rôle de catalyseur de recherche, de perfectionnement et de stage en entreprise, l'API-ZF organise des réunions avec les entrepreneurs et les écoles, centres et instituts de formation. Elle positionne, dans les entreprises, de concert avec les écoles, centres et instituts de formation, les étudiants et apprenants.

L'organe est dirigé par un conseil de surveillance, un conseil d'administration et une direction générale. L'Agence est dirigée par un directeur général nommé et révoqué par décret en conseil des ministres sur proposition du conseil de surveillance après avis du conseil d'administration. Elle vient en subrogation des droits et obligations de la SAZOF prévus par la loi du 24 juin 2011 portant statut de zone franche industrielle. Les biens de la SAZOF en vue de l'exécution de sa mission lui sont transférés. Et le personnel de la SAZOF sera recruté par l'API-ZF.

Deux régimes d'accès au code d'investissement se distinguent. Le premier, dit de «Déclaration d'investissement», est réservé aux entreprises dont le montant du programme d'investissement est inférieur ou égal à 600 millions de francs Cfa. Dans ce cas, une attestation est délivrée à l'investisseur dans un délai de 3 jours ouvrables après la remise d'un questionnaire dûment rempli et signé. Le second régime, dit «d'Agrément», s'applique aux entreprises dont le montant du programme d'investissement est supérieur à 600 millions de francs. Auquel cas, un arrêté d'agrément signé du ministre en charge de l'Industrie est adressé à l'investisseur dans un délai de 20 jours ouvrables.

recettes plus important que celui des dépenses. Cependant, les efforts de mobilisation des recettes fiscales et de rationalisation des dépenses publiques devraient être poursuivis afin d'imprimer au déficit budgétaire une orientation lui permettant de s'inscrire dans le respect de la norme communautaire de 3,0% du PIB à l'horizon 2019.

Analysant l'évolution des prix dans l'Union, le Comité a constaté

que l'inflation dans l'UEMOA, en glissement annuel, a décollé pour se situer à 0,5% à fin juin 2016 contre 0,8% à fin mars 2016, en liaison avec la baisse des prix à la pompe des carburants et le repli des prix des denrées alimentaires. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,6%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

S'agissant des conditions monétaires, elles se sont légèrement resserrées dans l'Union au cours du deuxième trimestre 2016. Sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux moyen pondéré s'est établi à 4,08% contre 3,82% le trimestre précédent. Le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités est ressorti à 3,46% contre 3,13% un trimestre plus tôt.

Au centre des débats du premier IT Forum jeudi à Lomé Les apports et les impacts du numérique pour l'émergence du Togo

(suite de la page 3)

l'usage des TIC comme vecteur de transformation et de modernisation dans les entreprises et les administrations».

«Le Togo face aux défis de l'administration électronique» ; «Quel-

les retombées pour les citoyens?» ; «Haut débit et aménagement numérique du territoire» ; «Les opérateurs sont-ils prêts pour accompagner la transition numérique?» ; «Dématérialisation et modernisation des procédures, quels enjeux

pour l'administration togolaise?» ; «Mise en place d'un Tech Hub à Lomé, vers quel modèle économique s'orienter?», autant de problématiques qui seront abordées au cours de ce forum.

FOOTBALL/QCAN 2017

Les Eperviers jubilent, les Ecureuils trinquent

Longtemps en doute après des contreperformances des 4e et 5e journées respectivement face à la Tunisie à Lomé et au Libéria à Monrovia, les Eperviers ont finalement décroché leur place pour la phase finale de la CAN 2017, en chipant de justesse la deuxième meilleure place, bien plus promise au Bénin mais douché par le Mali 5-2

Hervé A.

Obligés de gagner leur dernier match face à Djibouti et d'attendre un faux pas de ses concurrents pour l'une des deux meilleures places, les Eperviers du Togo ont réussi leur pari en se qualifiant pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, Gabon 2017, en clouant finalement au pilori les Ecureuils du Bénin dans leur duel à distance.

"Le cherrin fut difficile". Faure Gnassingbé, le Président de la République a su trouver le mot juste au moment de féliciter les Eperviers. Certes, les Djiboutiens n'étaient pas des foudres de guerre, mais Adebayor et ses coéquipiers ont mis 24 minutes pour entamer la spatiale. La tête rageuse de Vincent Bossou qui venait de réceptionner un centre de Serge Gakpé, prenait à défaut le goal djiboutien. Les Eperviers aggravent le score juste avant la pause, œuvre de Matthieu Dossevi, sur une passe décisive du capitaine Emmanuel Adebayor (41è).

En deuxième partie, les bonnes résolutions prises par les Djiboutiens ne durent qu'une dizaine de minutes. Avant qu'Emmanuel Adebayor se décide d'appuyer de nouveau sur l'accélérateur, en servant dans la course Laba Fodoh qui inscrit le 3è but à la 53è.

Les Djiboutiens vont s'empêtrer un peu plus dans le dernier quart d'heure à la suite de l'entrée en jeu de Bébou Ihlas et Komlan Agbéniadan. D'un côté, Ihlas avec sa touche merveilleuse de balle et son audace, et de l'autre, Komlan affamé de but. En 15 minutes de



présence sur la aire de jeu, l'attaquant de Wéfa (1ère division du Ghana) porte l'addition à 4-0 (89è) et à 5-0 (90+2).

Désillusion chez les Ecureuils

Mais la tâche des Togolais a été rendue plus facile par la victoire des Maliens. Bien que déjà qualifiés pour la CAN 2017, au pire parmi les deux meilleurs deuxièmes, les Aigles se sont assurés la première place du groupe C des éliminatoires en étrillant le Bénin (5-2).

Sambou Yatabaré a ouvert le score de la tête sur un corner d'Adama Traoré (1-0, 20è). Les poulains d'Oumar Tchomogo ont alors tenté de réagir mais ce sont

les Aigles qui ont frappé à nouveau par Diaby (2-0, 36è), qui a profité d'une bourde de Farnolle, puis Marega (3-0, 40è) leur permettant de prendre les devants malgré la réduction du score de Gounongbe (3-1, 42è) juste avant la pause.

Au retour des vestiaires, Adama Traoré (4-1, 65è) et Moussa Doumbia (5-1, 80è) ont encore frappé pour les locaux. Sességnon a bien réduit la marque pour le Bénin (5-2, 90è) mais cela ne suffit pas. Alors qu'ils trônaient le matin encore en tête du classement des meilleurs deuxièmes, les Ecureuils vont longtemps regretter d'avoir pris l'eau... et laisser filer la place au profit

du Togo.

Au final, une seule grande nation du football africain manquera à l'appel, en janvier prochain : le Nigeria. Les Nigériens ont fini deuxième du groupe G derrière les Egyptiens. Ce sera d'ailleurs le grand retour des Pharaons après sept années d'absence à la CAN. Le tenant du titre, la Côte d'Ivoire, sera également de la partie au Gabon. Les Ivoiriens ont pourtant eu de grandes difficultés à se qualifier. Avec le Togo, l'Afrique de l'Ouest place sept nations à la phase finale du Gabon 2017.

Manchester City fait un pari de taille sur la formation !

Le mercato estival a été plutôt productif du côté de l'Etihad Stadium. Avec l'arrivée de Pep Guardiola, les Citizens veulent définitivement franchir ce cap qui les écarte des meilleures écuries du Vieux Continent, quitte à miser sur le moyen et le long terme. C'est pour cette raison qu'une avalanche de pépites a déboulé du côté de Manchester City cet été. John Stones, Leroy Sané, Gabriel Jesus (à Palmeiras jusqu'à la fin de la saison brésilienne), Marlos Moreno (prêté au Deportivo dans la foulée), Aleksandr Zinchenko (prêté au PSV) ont ainsi été attirés, eux qui étaient convoités par la majorité des top clubs européens. De quoi s'assurer un avenir radieux, même s'il a fallu mettre la main à la poche...

Mais dans les bureaux de l'Etihad, on ne compte pas seulement piocher les meilleurs jeunes aux quatre coins de la planète. On veut également s'appuyer sur une base solide de joueurs locaux. Le directeur du football Txiki Begiristain, ancien du Barça et donc expert en la matière, a annoncé vouloir développer la formation et miser sur les joueurs de la Manchester City Academy, inaugurée en 2014, sorte de Masia à la sauce citizen. " Notre réseau global de scouts continue de chercher et de recruter les meilleurs jeunes talents de la planète pour qu'ils se développent ici à Manchester avec notre méthodologie et notre coaching. Mais c'est aussi important de faire venir les meilleurs talents locaux, nous avons une idée claire sur la façon dont nous voulons que nos jeunes jouent donc on identifie ces joueurs qui peuvent jouer dans notre style, qu'ils viennent d'où ils viennent ", a ainsi confié le basque sur le site officiel du club.

Chamakh, blessé et moqué sur Twitter

Victime d'une blessure lors d'un essai avec West Bromwich Albion, Marouane Chamakh, qui pourrait rebondir à Norwich, a dû en plus faire face aux moqueries sur les réseaux sociaux en raison de son nouveau look.

Testé, comme l'ancien Parisien Mohamed Sissoko, par Tony Pulis samedi lors du match amical entre West Bromwich Albion et les Delhi Dynamos, Marouane Chamakh n'aura passé que 26 minutes sur la pelouse des Hawthorns.

Victime d'un tacle appuyé d'Anas Edathodika, l'ancien Bordelais, touché à une jambe, a ainsi vu son essai rapidement tourner court. " Malheureusement, Chamakh a eu une grosse coupure à la jambe, et c'est vraiment dommage pour lui ", a commenté l'entraîneur adjoint Ben Garner sur le site des Baggies.

Sans club depuis la fin de son contrat avec Crystal Palace, avec qui il a inscrit 10 buts en 66 matches mais aucun en huit rencontres de Premier League la saison dernière, l'attaquant international marocain de 32 ans, victime d'une blessure aux ligaments en mars, pourrait rebondir à Norwich (Championship), avec qui des discussions sont prévues cette semaine.

En attendant, il faudrait mieux qu'il évite les réseaux sociaux, où sa calvitie lui vaut de nombreuses moqueries, et même des comparaisons avec Christophe Jallet...

Palmarès des éliminatoires de la CAN 2017

S'il s'agit d'une année scolaire on procède souvent à une distribution des prix plus ou moins solennelle. Au lendemain de la phase éliminatoire de la CAN Total 2017, il n'est pas interdit de procéder à une semblable cérémonie, pour rendre hommage.

Prix d'excellence : Sénégal

Six matches, six victoires. Carton plein pour les Lions de la Teranga.

Accessits d'honneur à l'Algérie, le Mali, le Maroc, avec chacun 5 victoires et un nul. Sans oublier l'Egypte, 3 victoires et un nul en quatre matches.

Révélation de l'année : Guinée-Bissau

Ce "petit pays" d'1,6 millions d'habitants n'avait jamais fait parler de lui auparavant. Dans son groupe il s'est payé la peau du Congo et de la Zambie, deux anciens champions. Chapeau les artistes.

Depuis le début de l'année 2010, l'équipe nationale n'a livré en tout et pour tout que 27 matches, même pas

quatre matches par an !

Prix de la persévérance : Ouganda

Finaliste de la CAN en 1978 au Ghana, battu par le pays organisateur (0-2), l'Ouganda aura dû patienter 39 ans avant de retrouver la phase finale d'une CAN. C'est le record en la matière.

Prix de la constance : Tunisie

Les Aigles de Carthage joueront en 2017 leur 13è phase finale consécutive. Ils ont dans cette période (1994-2015) remporté un titre chez eux contre le Maroc (2004) et joué une finale contre l'Afrique du Sud (1996).

Prix de l'offensive : Algérie

25 buts. Plus de 4 buts par match. Les Fennecs ont décoiffé leurs adversaires. Dans un groupe sans danger pour eux, c'est curieusement contre leur adversaire le plus aguerri, l'Ethiopie qu'ils ont marqué le plus grand nombre de buts, 7.

Prix du coup de bol : Burkina Faso

Dans un demi-rush, les Etalons ont arraché leur qualification. Il leur aura fallu attendre la 9è minute du temps additionnel de leur sixième et dernière rencontre pour arracher leur qualification en battant le Botswana (2-1) pour lequel le match ne recéléait aucun enjeu.

Prix du coup d'avertissement : Côte d'Ivoire

Le tenant du titre n'a pas brillé dans ces éliminatoires. Dans son groupe à trois avec la Sierra Leone et le Soudan, il n'a gagné qu'un seul match et fait trois fois matches nuls, notamment lors de sa dernière sortie face à la Sierra Leone, décisive. En cas de défaite, il serait resté à la maison. Un gros avertissement avant la phase finale et les éliminatoires de la Coupe du monde.

Rappel

- Les qualifiés : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, Maroc, Ouganda, RD Congo, Sénégal, Togo, Tunisie, Zimbabwe,



+ Gabon

- Les anciens champions qualifiés : Algérie (1990), Cameroun (1984, 1988, 2000, 2002), Côte d'Ivoire (1992, 2015), Egypte (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008, 2010), Ghana (1963, 1965, 1978, 1982), Maroc (1976), RD Congo (1968, 1974), Tunisie (2004)

- Les anciens champions éliminés : Ethiopie (1962), Soudan (1970), Congo (1972), Nigeria (1980, 1994, 2013), Afrique du Sud (1996), Zambie (2012).

Source : cafonline.com

Déjà 1,5 million de tickets vendus pour les Jeux Paralympiques de Rio

Les 2,5 millions de billets pour les Jeux Paralympiques pourraient bien être tous vendus, ont annoncé les organisateurs lundi. Dimanche, la barre des 1,5 million de billets vendus a été franchie. " Plusieurs finales sont maintenant complètes ", est-il précisé dans un communiqué, alors qu'il reste encore un million de ticket à vendre.

" Il y a eu un changement important de la tendance en ce qui concerne les ventes de billets, a souligné, Mario Andrada, directeur exécutif des communications du Comité d'organisation. Tout d'abord, nous avons vu beaucoup d'énergie provenant des Jeux olympiques et des gens qui voulaient juste avoir accès au Parc paralympique à Barra. Maintenant, nous voyons des gens qui recherchent des athlètes spécifiques et des duels."

Une place pour la cérémonie coûte 411 dollars (environ 370 euros), une place pour les épreuves d'athlétisme entre 12 et 40 dollars (entre 10,50 et 39 euros environ). Les Jeux Paralympiques débutent le 7 septembre.

Prévu pour relever le défi du développement des capacités du secteur privé

Le projet PADSP, une «opportunité manquée»

Le financement n'est pas seulement une question de ressources; les politiques publiques doivent créer des environnements favorables. Dans le cas du Togo, la culture entrepreneuriale doit être soutenue par les opérateurs économiques qui n'ont pas encore suffisamment prouvé leur capacité à s'organiser de manière inclusive, efficace et constructive, pour eux-mêmes et dans leur relation avec l'Etat, à travers les différentes organisations intermédiaires existantes, qu'elles soient purement privées (patronat) ou para-étatiques (chambres de commerce et de métier). C'est ce qui a été entendu lors du symposium sur le financement du secteur privé. Au Togo, le Projet d'appui au développement du secteur privé (PADSP) devait y contribuer. Mais, selon la présentation de Nicolas Kazadi, Conseiller Principal, FNLD, «après plus de 5 années de fonctionnement difficile, ce programme a été clôturé avec un taux d'exécution d'environ 33% seulement, et les ressources résiduelles ont été affectées à d'autres projets. Il s'agit là d'une illustration des opportunités manquées pour relever le défi du développement des capacités du secteur privé au Togo dans un cadre de partenariat approprié».

En 2011, pour promouvoir le développement du secteur privé, des actions à mener portaient essentiellement sur la réduction du temps pour la création d'entreprise de 75 à 5 jours pour encourager l'entrepreneuriat et la formalisation des entreprises; l'amélioration de la performance des micro et petites entreprises pour promouvoir la création d'emplois et développer les compétences entrepreneuriales; et l'instauration d'un cadre de partenariat public-privé juridique, réglementaire et institutionnel applicable à la zone franche et aux zones économiques spéciales pour promouvoir les investissements, et générer des avantages économiques pour le pays. C'est dans le but d'aider à réaliser ces résultats que la Banque mondiale a approuvé, en faveur du Togo, un don d'un montant de 13 millions de dollars US (environ 6,5 milliards de francs Cfa) pour la mise en œuvre du PADSP dont l'objectif principal est d'améliorer le climat des investissements et la performance des micro et petites entreprises au Togo. Sans oublier de développer une nouvelle zone franche. Et ce, sur une durée de 4 ans.

Pour l'appui aux réformes du climat des investissements, il a été prévu un montant de 3 millions de dollars US (environ 1,5 milliard Cfa) pour améliorer certains aspects critiques du climat des investissements au Togo. Il s'agit notamment d'agir sur deux indicateurs du «Doing Business», à savoir la création d'entreprise et l'enregistrement des propriétés qui, dans la situation

actuelle, entravent le développement des entreprises. De manière spécifique, cette composante du projet devra appuyer la mise en place et l'opérationnalisation d'un guichet unique pour l'enregistrement des entreprises; aider à la création d'un Centre de gestion agréé pour aider les petites entreprises dans la gestion de leur comptabilité; contribuer à améliorer la gestion et la performance de la Direction des affaires domaniales et cadastrales, pour simplifier et accélérer les processus d'acquisition et de transfert des titres fonciers; et faciliter le dialogue public-privé, afin d'aider à identifier et prioriser les principales réformes pouvant permettre d'améliorer le climat des investissements au Togo.

Concernant l'appui au développement des capacités entrepreneuriales, le PADSP a prévu un montant de 4 millions de dollars US (environ 2 milliards Cfa) pour doter les micro et petites entreprises de capacités suffisantes, de façon à faire d'elles des sources importantes de création d'emplois. Au total, 2000 micro et petites entreprises «traditionnelles» doivent bénéficier de formations en comptabilité, gestion, marketing, et en techniques de demande de financement. Pour compléter le programme de formation, 1.000 de ces entreprises devaient bénéficier d'une assistance pour les aider à mettre en pratique les formations reçues. La composante prévoit également un appui à 1.000 micro et petites entreprises formelles, qui recevront des formations adaptées à leurs besoins, et qui bénéficieront également de subventions. En plus de la formation, toute entreprise togolaise (formelle ou traditionnelle) opérant et payant des taxes au Togo, ayant moins de 50 employés et ayant été opérationnelle pendant au moins 12 mois, devrait être apte à faire une demande de subvention à coûts partagés, destinée au financement de services de développement des entreprises. Les associations d'entrepreneurs bénéficieraient également de ces subventions. On estimait à environ 500 le nombre de subventions à accorder par le projet, d'un montant moyen de 3.300 \$US chacune.

Enfin, il était prévu 3 millions de dollars US, soit environ 1,5 milliard Cfa, pour l'appui au développement d'une nouvelle zone franche. Au regard de sa structuration et performance actuelles, la contribution de la zone franche togolaise à l'économie togolaise pourrait être améliorée. Le projet devrait appuyer le Gouvernement togolais à développer une nouvelle zone franche, en se fondant sur les expériences internationales les plus performantes. Une approche en trois phases était proposée: (i) une phase préparatoire, au cours de laquelle un certain nombre d'études seront menées et une vision stratégique définie; (ii) une phase de formulation et

de validation de la stratégie de la nouvelle zone franche, qui inclut également un renforcement institutionnel de la Société d'administration de la zone franche (Sazof); et (iii) une phase de mise en œuvre

de la stratégie, qui inclurait une assistance technique pour l'identification de potentiels investisseurs privés.

«Nous félicitons l'équipe togolaise pour tous les efforts consen-

tis pour obtenir ce financement. Le PADSP est un projet sur lequel nous comptons pour lever certains obstacles et permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle de moteur de croissance écono-

mique et de création d'emplois», s'était pourtant bien réjoui Madani Tall, le Directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Togo de l'époque.

Renforcement de la coopération policière

Des instructeurs chinois pour former des policiers et gendarmes togolais

Dans le cadre du renforcement de la coopération sino-togolaise en matière de sécurité, une délégation de sept (07) instructeurs chinois est arrivée au Togo le 13 août 2016 pour assurer la formation de leurs homologues togolais, qui sont 20 policiers et gendarmes. Un exercice de synthèse s'est déroulé le samedi 27 août 2016 au camp des Gardiens de préfecture, en présence du ministre de la Sécurité et de la protection civile et de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Togo ainsi que des directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales.

D'après le ministère de la Sécurité et de la protection civile, l'exer-



cice a permis d'apprécier la qualité et le niveau de maîtrise des techniques et gestes d'intervention dispensés par les instructeurs chinois. Il a été sanctionné par la remise de certificats aux apprenants ainsi que par des échanges de cadeaux en-

tre formateurs chinois et autorités togolaises. L'ambassadeur de la République populaire de Chine et le ministre de la Sécurité et de la protection civile ont, dans leurs interventions respectives, salué le rôle important que joue la police dans la

préservation de la paix et de la sécurité dans tout Etat et qui nécessite ce genre de formation très pointue. Ils ont souhaité que cette formation soit partagée avec toutes les autres unités spécialisées de police et de gendarmerie.

Le présent exercice n'est qu'une première étape dans le solide partenariat qui s'instaure entre les services de sécurité de la République Populaire de Chine et du Togo, affirme-t-on. La prochaine étape est marquée par le départ en République populaire de Chine de 15 autres policiers et gendarmes togolais, le 27 août 2016, pour y suivre une formation similaire.

Dans l'optique d'une diversification de ses investissements

Le mauricien Kalyan démarre la construction de son usine de transformation d'huile de palme au Togo

Le groupe mauricien Kalyan Agrovet Investments a annoncé le démarrage de la construction de son usine de transformation d'huile de palme à Agou, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Lomé. L'investissement s'élève à 65 millions de dollars, environ 32,5 milliards de francs Cfa. L'usine fait partie du projet intégré de développement de la culture et la transformation du palmier à huile avec une plantation couvrant 6000 hectares. Le groupe est membre de la

Roundtable of sustainable palm oil (RSPO) depuis mai 2015, rapporte le portail ouest africain *CommodAfrica*.

En octobre 2015, précise la même source, Kalyan Investment Holdings a signé avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche du Togo un Memorandum of Understanding pour promouvoir des secteurs stratégiques comme la volaille, l'huile de palme, la canne à sucre, les tomates et les légumi-

neuses et sésame. L'année dernière Kalyan Agrovet Investments a lancé les travaux d'aménagement d'un centre avicole à Bja et à Anbo pour un investissement de 12 millions de dollars. A Lomé, Kalyan Hospitality Development a également rénové le Radisson Blu Hôtel du 2 février qui a rouvert ses portes en avril 2016.

Le Togo est le premier pays en Afrique, hormis Maurice, dans lequel le groupe diversifié Kalyan a investi mais il compte répliquer à



terme le modèle dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Kalyan est présent en Australie, aux Emirats Arabes Unis et à Singapour.



AVIS DE DECÈS

Son Excellence Mr KASSOU Sélim, Premier Ministre, son épouse et leurs enfants, Togbé Ahuwofo Savado Zankli LAWSON VIII, Chef traditionnel de la ville d'Aného (Préfecture des Lacs), Tagbui Odjima KAUIPE IV, Chef du Canton de Vogan (Préfecture de Vo), La Collectivité FOU-SOSRO d'Adokpémé (Aného), La famille EKUE-KUKPIN d'Agbodji (Aného), La famille AMEGANVI d'Agbodji, La famille AFFELY en République de Côte d'Ivoire (RCI), La famille TOLLA (RCI), La famille OKA (RCI), La famille HOUFHOUE (RCI), La famille AGBOH AHOULETE de Lomé et de Vogan, Son Excellence Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH, Archevêque Métropolitain de Lomé, Son Excellence Mgr Benoît ALOWONOU, Evêque du Diocèse de Kpalimé, Révérend Père HODJI Luc, Curé de la Paroisse Sainte Croix de Sangha, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants, Révérend Père AZIABU Johannes, Curé de la Paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè et ses Vicaires, Noble Ordre des Chevaliers et Dames Auxiliaires de Saint Jean International, Les familles parentes, alliées et amies

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :

Noble Dame AMEGANVI-KANGNI Adakou Lucie, épouse AGBOH AHOULETE

Agent technique de Santé à la retraite
Pieusement endormie dans le Seigneur le 07 août 2016 à Lomé dans sa 75^e année.

Jeudi 08 septembre 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte, sis à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaitou à Lomé.

Vendredi 09 septembre 2016

08h00 : Levée du corps
09h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota. Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

Dimanche 11 septembre 2016

10h00 : Messe d'actions de grâce en la même église. Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire : Domicile de la défunte, maison AGBOH sise à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaitou, 4^e rue après le Collège Polytechnique Bruce (TADJIN).

Petits métiers

Le commerce, la couture, la mécanique... tout est bon pour survivre

Les petits métiers ont connu un véritable essor au cours de ces dernières années à Lomé. Il est fréquent de voir dans le coin d'une ruelle, ou encore aux abords des altères, un homme ou une femme occupé à pratiquer un petit métier ou un petit commerce.

Etonam Sossou

Aujourd'hui, pratiquer un petit métier est presque devenu un impératif pour les jeunes qui ont eu conscience que réussir ou pas à l'école, n'est sans doute plus une voie pour être engagé par l'Etat. Et, tous les moyens sont presque bons, pour réussir dans la vie. A condition d'arriver honnêtement. C'est bien entendu ce qu'à compris Fani Aoui en décidant de s'initier malgré un BTS en action commerciale et force de vente, à la couture. A trente deux ans et avec deux ans d'apprentissage aujourd'hui, elle parvient déjà, sans trop de difficultés, à faire des modèles de femme ou d'homme. «J'ai vraiment très vite appris ce métier, au point où mes clients ne craignent plus de me confier



certaines tâches même les plus difficiles», seréjouit Fani patronne d'un atelier de couture, où elle vit depuis cinq ans. «J'ai choisi de pratiquer le métier de couturière, parce que j'en ai la passion. Il est vrai que je me suis frottée pen-

dant quelques temps, il y a belle lurette, aux bancs de l'école. Mais je n'ai pas trouvé mon compte, là-bas. J'ai cherché du boulot en vain alors j'ai tout simplement décidé de faire ce qui me passionne le plus, la couture. Car

j'aime la sensation du tissu entre mes doigts», martèle la jeune femme, en laissant paraître une belle denture blanche dans son sourire presque angélique, très fière de pratiquer son métier.

«Je n'ai quasiment pas de temps libre quand je viens sur mon lieu de travail. La priorité ce sont les tâches que j'ai à accomplir ici. J'espère vraiment un jour gagner véritablement ma vie dans ce que je fais. Car, avec ce travail j'essaie déjà de nourrir ma petite famille. C'est l'essentiel, je crois dans la vie», confie M. Dimitri A qui ne sait parfois à quel saint se vouer. Mais il s'est toujours débrouillé pour s'en sortir. Il vit au quartier Agoè. Marié et père de quatre enfants, il faut dire que la vie n'a pas été un gâteau d'anniversaire pour cet homme, la cinquantaine, qui a tout fait pour monter son propre business. La mécanique moto est son métier. Il emploie dans son atelier, trois jeunes apprentis mécaniciens, respectivement de douze, treize et

quinze ans. Mais à la question de savoir s'il prend soin convenablement de ses apprentis, les yeux rivés vers le sol, il répond timide-ment «je fais ce que je peux pour eux». En effet, le boulot débute dès 8h30 environ, pour s'achever à 21h au plus tard. Une situation quel que peu criarde pour ces mineurs, qui n'hésitent quelques fois pas, en l'absence du patron, à voler des minutes de sommeil perdu, doués sur un banc, priant certainement qu'un client ne se pointe à ce moment là. Mais que faire quand on a choisi d'apprendre un métier!

La gent féminine plus assidue C'est tout comme le plaisir qu'on a de voir, combien à l'heure actuelle, la gent féminine tente de se prendre en main, en multipliant des initiatives débrouillardes pour sortir de la pauvreté. Ceci, à l'exemple des petits commerces qui poussent ça et là dans les quartiers, devant chez-soi, et à travers toutes les villes du Togo. «Je fais ce commerce depuis quel-

ques temps déjà, on va dire trois ou quatre ans. C'est Wages qui m'a accordé un prêt de 150000 Fcfa avec lequel j'ai débuté ce commerce. Aujourd'hui il faut dire que je m'en sors très bien. Je rembourse aussi ma dette. Alors qu'il y a quelques temps j'avais du mal à joindre les deux bouts avec mon mari et mes enfants. Ce qui me fait mal, c'est de ne pas pouvoir vendre dans un grand marché comme les autres. Car dans mon quartier les clients ne coulent pas comme dans un grand marché», dit sur un ton furieux, Mme Amivi R. une femme de la quarantaine, mariée et mère de cinq enfants. Elle n'a pu trouver soulagement à ses peines que dans son commerce. Elle profite de l'occasion pour lancer un appel aux femmes togolaises. Car, un grand nombre de femmes restent toujours à l'attente d'un financement de leur mari ou d'un parent, pour entreprendre une activité commerciale.

Mutilations génitales

140 millions de victimes dans le monde

Selon les estimations de l'OMS, plus de 140 millions de femmes ont subi une forme quelconque de mutilation génitale. Les mutilations génitales féminines dont l'excision, recouvrent un ensemble de pratiques aboutissant à l'ablation partielle ou totale ou à l'altération des organes génitaux féminins externes pour des raisons non médicales. L'opération est généralement pratiquée sur les petites filles et parfois sur des femmes sur le point de se marier, enceintes de leur premier enfant ou qui viennent de donner naissance. Souvent pratiquée par des praticiens traditionnels comme les exciseuses et les accoucheuses, l'opération se fait sans anesthésie avec des ciseaux, des lames de rasoir ou des couteaux. L'intervention est toujours traumatisante et peut entraîner des complications telles que les douleurs, l'état de choc et même parfois la mort. L'excision est une violation fondamentale des droits humains. En l'absence de toute nécessité médicale, elle expose les filles et les femmes à des risques pour leur santé et à des conséquences qui mettent leur vie et leur bien-être en danger. Il est, aujourd'hui, difficile de chiffrer le nombre de victimes de mutilations génitales fémi-

nines dans le monde : Une femme sur trois est excisée sur le continent Africain, soit 130 millions. On dénombre 3 millions de nouveaux cas par an et 55 000 femmes mutilées vivent en France. Ces chiffres ne sont basés que sur les cas connus et pourrait être nettement plus élevés. Si la plupart des vingt-huit pays d'Afrique concernés par



cette pratique ont promulgué des lois interdisant l'excision, le chemin reste encore long pour l'éradiquer définitivement.

L'excision

L'excision est une pratique culturelle ancestrale qui porte atteinte à l'intégrité physique et mentale des femmes. En plus de les atrophier en les privant d'une partie de leur corps, elle est un moyen de pression et de soumission intolérable.

L'association Génération Femmes d'Afrique et d'Ailleurs (GFAA) lutte depuis 2009 contre ce fléau. Aujourd'hui, nous sommes parve-

nues à éveiller les consciences et à fédérer à nos côtés de nombreux hommes - une victoire lorsque l'on sait qu'ils sont les pères-fondateurs de ces traditions et que sans eux le combat serait plus difficile - et de nombreuses femmes qui, symboliquement, représentent les gardiennes de ces pratiques et sont les seules victimes de ces mutila-

tions. C'est une petite avancée et nous devons continuer. Il est important de souligner qu'aujourd'hui, il existe des solutions pour remédier à cette mutilation, que les victimes peuvent espérer retrouver une vie quasi-normale : une méthode médicale de reconstruction du clitoris a été mise en place par le Docteur Foldès et permet de redonner dignité et intégrité à ces jeunes filles et femmes qui en ont été privées. C'est une avancée considérable mais le chemin reste long...

La propreté de l'environnement

Une affaire de tous

Du petit cireur de chaussures ou de la vendeuse d'arachides aux intellectuels, l'insalubrité de nos villes est imputable à tous. Dans tous les milieux ou quartiers, l'environnement subit le mauvais comportement des togolais. Le niveau d'instruction semble avoir peu d'effet sur ce comportement déplorable et blâmable des togo-

lais. Le degré d'insouciance environnementale est à son comble. On croirait même que cette attitude de «pollueur» est héréditaire. Les lieux publics, les salles de spectacles, les marchés... sont remplis de feuilles, de journaux, de sachets d'eau et autres papiers. Les togolais, après avoir acheté et consommé quelques

beignets, bu quelques sachets d'eau ou même utilisé des feuilles de lotus, transforment sans gêne ces divers lieux en décharges. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce sont les mêmes qui se plaignent que «les rues sont sales» et que «le gouvernement ne fait rien pour les nettoyer».

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°401 DE LOTO KADOO DU 26 Août 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 02 Septembre 2016, au 402^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué avec bonus.

Des gros lots et des lots intermédiaires ont été gagnés par plusieurs parieurs lors du dernier tirage de LOTO KADOO.

A l'intérieur du pays, c'est à KARA et à ANIE que des gros lots ont été répertoriés. Ainsi, le point de vente 10032 situé à KARA et l'opérateur 20430 basé à ANIE ont enregistré respectivement un maxi gros lot de 4.000.000 F CFA et un lot de 750.000 F CFA.

Dans la capitale, nous avons recensé un lot de 750.000 F CFA, un gros lot de 1.000.000 F CFA et un super gros lot de 2.500.000 F CFA sur les points de vente 5713, 30127 et 3022.

Après le grand tirage du 29 Juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 5.000.000 F CFA. Au tirage des gros lots sont encore à enlever:

Pour la série K un gros lot de 2.000.000 F CFA et un lot de 1.500.000 F CFA

Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA

Alors n'hésitez pas!

Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes et jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS!!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°402 de Loto Kadoo du vendredi 02 sept. 2016

Numéro de base

Numéros bonus

28 58 65 90 66 35 01



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

TARIF UNIQUE pour TOUS BAISSE pour Chacun

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon TARIF
est UNIQUE "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes